







Quel est l'objectif de ce fonds?

Le Fonds NEPAD pour le changement climatique a été créé en 2014 par l'Agence de la planification et de coordination du NEPAD avec l'appui du gouvernement de l'Allemagne. Le Fonds NEPAD pour le changement climatique offre une assistance technique et financière aux Etats membres de l'UA, aux Communautés économiques régionales (CER) et les institutions qui répondent aux critères d'admissibilité et les domaines ciblés clairement définies de soutien du Fonds

Quel sont les domaines ciblés du fonds?

- Adaptation de l'agriculture au changement climatique
- 2. Biodiversité
- 3. Accès et le partage des avantages
- Développement et le soutien de la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PAN)
- L'intégration du changement climatique dans les plans nationaux d'investissement agricole (PNIA)

Email: nepadclimatefund@nepad.org Tel: +27 11 256 3641



Quelles activités seront appuyées?

Domaine prioritaire 1: La formation, le renforcement des capacités et la campagne de sensibilisation

- La formation et le renforcement des capacités des techniciens et les parties prenantes impliqués dans l'agriculture, le changement climatique et la biodiversité dans les institutions nationales et régionales, en particulier dans l'application des mesures, des stratégies et des instruments pour résoudre le problème de l'adaptation au changement climatique.
- Développer les activités de sensibilisation, éduquer et fournir des informations aux décideurs au sein du gouvernement, aux institutions publiques ou privées.
- Soutenir les interventions en utilisant des instruments et des mesures déjà éprouvés au niveau régional et national, la diffusion des enseignements tirés et des bonnes pratiques.

Domaine prioritaire 2: Les conseils et l'appui technique

- La prise en charge de l'intégration du changement climatique dans les politiques nationales en particulier dans les plans nationaux d'adaptation et des plans nationaux d'investissement agricole (PNIA).
- L'élaboration des politiques, des stratégies et des lignes directrices qui améliorent des cadres en ligne avec des normes internationales et les accords environnementaux multilatéraux (AEM) comme la CCNUCC, la CNULCD et la CDB.



Email: nepadclimatefund@nepad.org Tel: +27 11 256 3641

Qui peut présenter une demande?

Les institutions et les organisations qui travaillent spécifiquement dans les domaines ciblés du fonds seront considérées. La priorité sera donnée à l'Afrique:

- Les institutions gouvernementales (par exemple, les ministères de l'environnement, l'agriculture, les municipalités, etc.)
- · Les communautés économiques régionales
- Les coalitions nationales et régionales d'organisations de la société civile sur les domaines ciblés du Fonds.

Quelle est la limite du fonds?

Le montant maximal des subventions sera de 200 000 euros par projet.

Comment et où puis-je présenter une demande?

Pour plus d'informations sur le Fonds visitez notre site Web au: http://www.nepad.org





Pour plus d'informations sur le Fonds contactez: nepadclimatefund@nepad.org or contact us on +27 11 256 3641

Fonds NEPAD changement climatique
NEPAD Planning and Coordinating Agency
Private Bag 128 Halfway House
Midrand, 1685
Johannesburg
South Africa